

93B1744

13 MARS 2007

GARY - JAUSSAUD ET ASSOCIES
Société Anonyme
au capital de 50 000 Euros
Siège social : 4, allée Pierre Delarue Nouvellière
91400 ORSAY
392 437 356 RCS EVRY

A 2983

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1^{ER} FEVRIER 2007

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate les démissions de leur mandat d'administrateur, à compter de ce jour, de Messieurs Christian RIVALTA, Alfred BELMONTE et Guy LASSALLE.

Elle donne quitus à tous les administrateurs démissionnaires de leur gestion du 23 juin 2006 à ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption de la résolution précédente, nomme en qualité d'administrateur les personnes suivantes :

- Monsieur Olivier JAUSSAUD, demeurant 8, rue Le Titien, 91440 BURES SUR YVETTE,
- Monsieur Jean-Christophe LABOURDETTE, demeurant 7, rue du Capitaine Ferber, 92130 ISSY LES MOULINEAUX,
- Monsieur Bruno GARY, demeurant 325, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

en remplacement de Messieurs Christian RIVALTA, Alfred BELMONTE et Guy LASSALLE, administrateurs démissionnaires.

En conséquence, Messieurs Olivier JAUSSAUD, Jean-Christophe LABOURDETTE et Bruno GARY exerceront leurs fonctions pour la durée restant à courir du mandat de leur prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Messieurs Olivier JAUSSAUD et Bruno GARY, présents à la réunion, acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclare qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont



frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions. Monsieur Jean-Christophe LABOURDETTE a d'ores et déjà accepté la reconduction de les fonctions qui viennent de lui être confiées.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme la Générale Fiduciaire d'Audit et de Conseil, 4, rue de Laborde, 75008 PARIS, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la SAS HARDTMEYER-HUC, démissionnaire, et Monsieur Bertrand MIQUEL, 47, rue de Courcelles, 75008 PARIS, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Pierre COQ, démissionnaire,

pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

L'Assemblée Générale précise que les fonctions des Commissaires aux Comptes nouvellement nommés débiteront à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président Directeur Général



GARY - JAUSSAUD ET ASSOCIES
Société Anonyme
au capital de 50 000 Euros
Siège social : 4, allée Pierre Delarue Nouvellière
91400 ORSAY
392 437 356 RCS EVRY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 1^{ER} FEVRIER 2007

L'an deux mille sept,

Le 1^{er} février,

A 15 heures,

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du même jour, les administrateurs se sont réunis en Conseil, au Cabinet FIDUFRANCE, 22 rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Olivier JAUSSAUD,
Monsieur Bruno GARY.

Est absent :

Monsieur Jean-Christophe LABOURDETTE,

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Olivier JAUSSAUD est désigné en qualité de président de séance.

Monsieur Bruno GARY remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Président du Conseil d'Administration assumant la direction générale de la Société,

- Nomination d'un Directeur Général délégué,



- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président rappelle que Monsieur Christian RIVALTA, Président Directeur Général, a démissionné de son mandat à compter de ce jour. Il appartient donc au Conseil de nommer un nouveau Président Directeur Général.

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSUMANT LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, désigne Monsieur Olivier JAUSSAUD, demeurant 8, rue Le Titien, 91440 BURES SUR YVETTE, en qualité de Président du Conseil d'Administration chargé d'assumer la direction générale de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur Olivier JAUSSAUD remercie les membres du Conseil de leur confiance.

Monsieur Olivier JAUSSAUD déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Olivier JAUSSAUD organisera et dirigera les travaux de celui-ci, dont il rendra compte à l'Assemblée Générale. Il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assurera, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

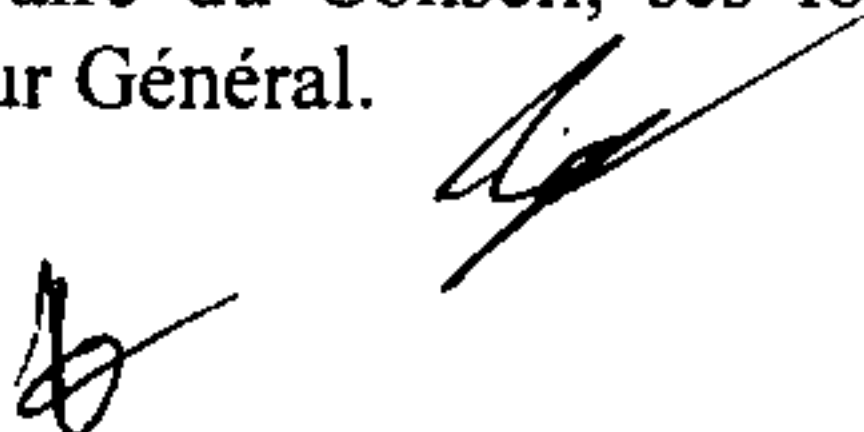
En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Olivier JAUSSAUD jouira des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

En sa qualité de Président Directeur Général, Monsieur Olivier JAUSSAUD ne percevra aucune rémunération.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE.

Monsieur Olivier JAUSSAUD expose qu'étant donné l'importance de sa mission, il lui serait utile d'être assisté d'un directeur général délégué et propose que ces fonctions continuent d'être conférées à Monsieur Jean-Christophe LABOURDETTE.

Sur la proposition de Monsieur Olivier JAUSSAUD, et après en avoir délibéré, le Conseil reconduit, à l'unanimité, Monsieur Jean-Christophe LABOURDETTE, demeurant 7, rue Capitaine Ferber 92130 ISSY LES MOULINEAUX, en qualité de Directeur Général délégué, pour la durée du mandat du Président Directeur Général ; toutefois, si le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, Monsieur Jean-Christophe LABOURDETTE conservera, sauf décision contraire du Conseil, ses fonctions et ses attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.



Monsieur Jean-Christophe LABOURDETTE a d'ores et déjà accepté la reconduction de ses fonctions.

En accord avec Monsieur Olivier JAUSSAUD, le Conseil décide, à l'unanimité, qu'en sa qualité de Directeur Général délégué, Monsieur Jean-Christophe LABOURDETTE disposera, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

En sa qualité de Directeur Général délégué, Monsieur Jean-Christophe LABOURDETTE ne percevra aucune rémunération.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur Olivier JAUSSAUD ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

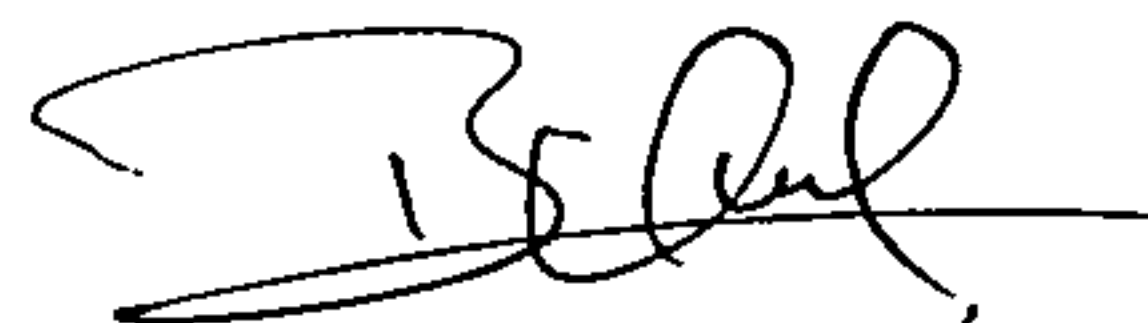
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et au moins un Administrateur.

Olivier JAUSSAUD

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a horizontal line and a small flourish at the end.

Bruno GARY

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'B' followed by a horizontal line and a small flourish at the end.